

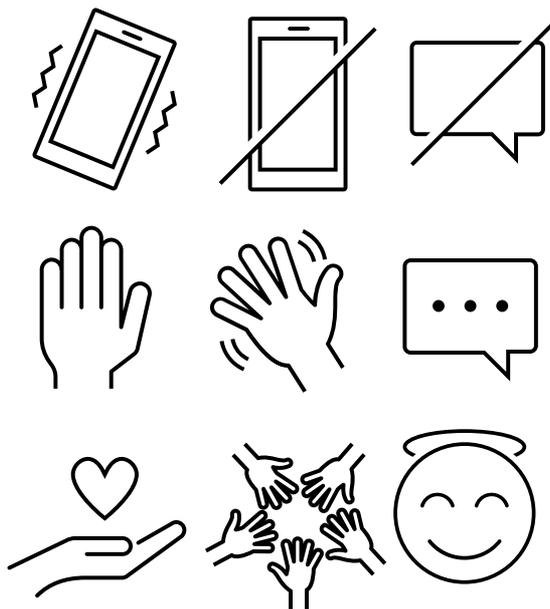


MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 15 septembre 2025

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 15 septembre 2025

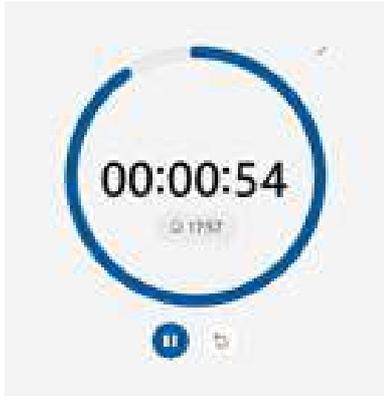


Soyez les BIENVENUS et MERCI de bien vouloir

- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait
- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole

*S'il s'agit de votre première participation,
merci de vous présenter et d'ajouter votre
email et téléphone à la feuille de présence*

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 15 septembre 2025



NOUVEAU

Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer **la durée des interventions spontanées** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

Encore faut-il convenir d'un temps de parole maximal : 3 ou 5 minutes ? À voter ?!



Ordre du Jour du 15 septembre 2025



1. Présentation de la nouvelle équipe d'animation et accueil de notre référente de la Police Municipale pour le quartier du Marais
2. Réponses aux questions, par notre élu référent, Boris Jamet-Fournier
 - a) Réponses aux questions du 16 juin 2025
 - b) Nouvelles questions et signalements
3. Présentation des objectifs et de la méthodologie pour nos réunions plénières, par Hamid HASSNAOUI
4. Résumé du Conseil consultatif du Carreau du Temple, par Jacky Morelle
5. Point sur le planning et le programme de l'année 2025-2026
 - Le calendrier des réunions - à voter
 - Les propositions pour les thèmes pour les réunions et les interventions
 - Les propositions des lieux pour nos réunions
 - Invitation à participer et à gérer les Groupes de travail et les Commissions
 - Le Budget d'Investissement 2025
 - Les propositions à soumettre pour le vœux de notre conseil
6. Questions, demandes et annonces diverses
7. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Présentation de la nouvelle équipe d'animation Accueil de la référente de la Police Municipale

Réunion du 15 septembre 2025

La nouvelle équipe d'animation

Jacky
Antoniazza

Ann
BOSTOEN
(co-
présidente)

Hamid
HASSNAOUI
(co-président)

Patrick
MOSKOVICZ

François
RICHE

Sandrine
THOURRY

Un référent de la Police Municipale, c'est quoi ?

Être référent, ca veut dire « incarner » la Police Municipal de Paris et ce par une action fréquente, régulière qui exclut l'urgence

Le référent est le gardien de la tranquillité publique du quartier, il contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Accessible, disponible, ouvert, à l'écoute, il incarne une police d'ultra proximité et est le point de contact privilégié pour tous ceux qui souhaitent formuler une doléance.

Il connaît très bien son quartier, ce qui lui permet d'apporter des solutions (pour ce qui relève de la compétence PM) ou oriente vers les bon interlocuteurs.

Le référent est aussi un pont, un relai entre l'utilisateur et les autorités compétentes, les partenaires qui est en capacité de faire remonter les sujets si nécessaire.

Un référent, c'est quoi?

Être référent, ca veut dire « incarner » la Police Municipal de Paris et ce par une action fréquente, régulière qui exclut l'urgence:

1. En étant bien identifié par le quartier pour installer une relation de confiance

- Passages réguliers et fréquents avec des prises de contacts spontanées avec les usagers, les habitants, les professionnels,....
- En participant aux Conseils de quartier et aux réunions impliquant des riverains,
- En participant aux événement festifs portés par les CQ ou bien la MA
- En étant bien identifié par le quartier pour installer une relation de confiance

De part leur bonne connaissance du quartier, les référents apportent des réponses plus précises et rapides , en « circuit court ». Les solutions sont individualisées ce qui permet de renforcer le lien de confiance et donc de devenir une « personne ressource » à l'échelle du quartier.

Un référent, c'est quoi?

2. En étant joignable par les usagers qui en manifeste la volonté, que ce soit:

- À la suite d'une rencontre lors d'une patrouille dans son quartier,
- À la suite d'un contact numérique via « Solen » ou téléphonique via le 3975,
- Lors d'une réunion de CQ ou d'un événement festif par exemple

Les objectifs sont donc :

- Faire grandir la notoriété de la Police Municipale
- Renforcer la relation usager

Parcours usagers DPMP – je souhaite contacter mon référent de quartier

L'utilisateur a un besoin

L'utilisateur cherche des informations

L'utilisateur est orienté et prend contact

L'utilisateur réalise la démarche

J'ai un problème de tranquillité publique, je veux le signaler à mon référent de quartier



Page référents de quartier



Au 3975



En mairie
Flyers
Affiches



Dans l'espace public



SOLEN

Formulaire contacter son référent de quartier sur paris.fr

<https://www.paris.fr/pages/les-referents-de-quartier-de-police-municipale-et-de-prevention-un-lien-privilege-entre-la-police-municipale-et-les-habitants-30316>



Si une réponse est possible immédiatement et pas besoin de rdv: envoi réponse finale dans **SOLEN (via formulaire contacter son référent)**

Si besoin de RDV avec le référent de quartier, CCO envoi **lien vers module RDV téléphonique**

Je prends RDV. Je reçois le mail de confirmation et le SMS de rappel à 24h du RDV.



L'utilisateur obtient un résultat

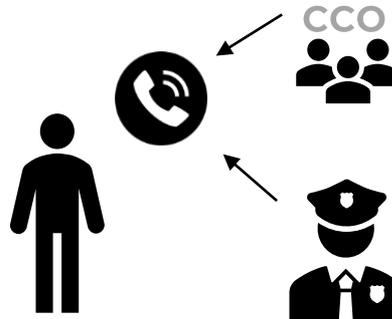
Il n'y a pas de solution immédiate à mon problème. Je ne suis pas satisfait du résultat

Je suis satisfait de mon échange téléphonique. Mon besoin a été pris en compte

Je suis satisfait de mon échange téléphonique. Même si mon signalement ne relève pas de la Police Municipale

Le conseiller 3975 peut:

- Si l'utilisateur a un mail remplir avec lui le formulaire spécifique
- Si l'utilisateur n'a pas de mail, envoyer un formulaire à la CCO avec le N° de téléphone de l'utilisateur. Il aura au préalable indiqué avec quel numéro l'utilisateur sera rappelé



Le référent de quartier ou la CCO appelle l'utilisateur via le **process d'appel durant les plages définies :**

- Mercredi 9h00-11h00
- Jeudi 17h00-20h00

Missions des référents de quartier de la Police Municipale

Les référents de quartier, soit 200 agents de la police municipale, sont des **policiers municipaux**, qui exercent les missions suivantes :

- **la prévention**, le dialogue et la médiation : au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.
- **la sécurisation** : en assurant une présence visible et rassurante dans l'espace public
- **la sanction** : en poursuivant la lutte contre toutes les incivilités (jets de mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, sécurité routière, stationnement sauvage).

Ils ont été choisis pour **renforcer le lien police municipale-population dans les 117 quartiers de Paris.**

<https://www.paris.fr/pages/les-referents-de-quartier-de-police-municipale-et-de-prevention-un-lien-privilegie-entre-la-police-municipale-et-les-habitants-30316>

En pratique

- Les référents de quartier de police municipale et de prévention vont à la rencontre des commerçants et échangent avec eux sur les problématiques du quartier. Ils leur rappellent la réglementation (ex : heures de sorties de poubelle, fermetures de terrasses) ;
- Ils sont présents dans les réunions de conseils de quartier pour présenter les actions de la police municipale à l'échelle du quartier ;
- Ils sont en lien avec les associations de parents d'élèves et les chefs d'établissements.

Comment contacter les référents de quartier ?

- ☞ Dans l'espace public (ilotage, points de rencontres, événements locaux ...) ;
- ☞ Lors de réunions de conseils de quartier ;
- ☞ Par voie numérique, *via* [le formulaire de contact](#)

<https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-la-police-municipale-parisienne-16970#quelles-sont-les-missions-exactes-de-la-police-municipale>

Comment signaler une incivilité au quotidien ?

- ❑ Par téléphone : appelez le centre de contacts de la Ville de Paris au [3975](tel:3975).
- ❑ Via l'application [Dans Ma Rue](#) ou sur le site <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue> : signalez une anomalie dans l'espace public
- ❑ En ligne : pour toute nuisance d'origine professionnelle, effectuez un signalement [ici](#).
- ❑ En cas d'urgence : face à une situation dangereuse ou illégale, contactez la [police nationale au 17](#). En effet, *la police municipale* ne peut agir que dans le cadre de ses *missions de police de proximité*.
- ❑ **Attention :** Les *activités commerciales illicites* sur la voie publique telles que la vente à la sauvette, la vente de produits stupéfiants et les escroqueries (type joueurs de bonneteau) relèvent des seules *compétences de la Police nationale*. Contactez **le commissariat central de votre arrondissement au 34 30**. **Les agents de la DPMP sont seulement compétents si cette activité illicite se déroule dans un espace vert** appartenant à la Ville de Paris. Ils procéderont dès lors à la verbalisation et l'évacuation des contrevenants.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

La plateforme SOLEN

La nouvelle plate-forme nommée SOLEN permet d'adresser directement les référents de quartier de police municipale et de prévention.

Le lien vers le formulaire de contact est fourni dans le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/les-referents-de-quartier-de-police-municipale-et-de-prevention-un-lien-privilegie-entre-la-police-municipale-et-les-habitants-30316>

Il faut être précis lorsque vous saisissez l'adresse (avec le numéro de rue), et idéalement le jour et l'heure, pour relayer le signalement au bon référent. Vous pouvez également demander via le formulaire à être recontactés.

2 Réponses aux questions du 16 juin, par Boris Jamet-Fournier ou Marie Liese POYETON

Réunion du 15 septembre 2025

Réponses aux Questions du 16 juin 2025

1. Est-il possible d'organiser une votation citoyenne à Paris Centre afin de mettre en place un Règlement des Etalages et des Terrasses (RET) spécifique au Marais tenant compte de la réalité en termes de densité ; et de ramener la fermeture des terrasses estivales à 22 heures ? (4 abstentions)
2. Serait-il possible de réétudier le projet de création de navettes dans Paris Centre faisant des liaisons entre les anciennes mairies d'arrondissement, les services administratifs, les différents centres médicaux en fonction des projets en cours et les lieux des événements culturels de la Mairie Paris Centre ? (2 abstentions)
3. Les conseillers demandent à ce que le Plan de circulation du Marais soit réétudié en considérant les problèmes d'accès et de circulation des résidents ainsi que l'accès des services à la personne dans le quartier. (3 abstentions)

Nouvelles Questions à la Mairie :

3

Présentation des objectifs et de la méthodologie pour nos réunions plénières, par Hamid HASSNAOUI

Réunion du 15 septembre 2025

PROPOSITION DE METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Règles du bon déroulement des séances
pour une meilleure prise en compte des
propositions
et un meilleur suivi des projets

PREAMBULE

Le sens de l'engagement citoyen dans un CQ

Nous devons être conscient que notre démarche est avant tout citoyenne visant à contribuer à l'amélioration de la vie des riverains ; cela passe par :

- La recherche de l'intérêt général,
- Une bonne connaissance du sujet via l'investissement du terrain pour une remontée, la plus fidèle possible, des demandes,
- Une présentation claire, précise et objective du sujet, un sens des réalités d'un projet ou d'une proposition en tenant compte de leur faisabilité.

PREAMBULE

Le sens de l'engagement citoyen dans un CQ

- ❖ Nous avons l'occasion d'être utile à la collectivité et nous nous y engageons; nous devons donc veiller à ne pas gâcher cette occasion par toute autre considération (personnelle, idéologique...)
- ❖ Chaque participation au CQ est du temps personnel ou professionnel donné par le conseiller à la collectivité bénévolement. Nous devons donc valoriser ce temps offert en le rendant utile et convivial.
- ❖ Notre CQ doit garder sa neutralité vis-à-vis des autres instances et garder l'intérêt général comme seule boussole.

La prise de parole spontanée en CQ

La prise de parole doit :

- être préalablement demandée et accordée,
- être en lien avec le sujet ou le point en discussion,
- se faire en adoptant un ton et un vocabulaire respectueux (y compris lorsqu'on est en colère ou déçu).

Le temps de parole est :

- défini en fonction des points de l'ordre du jour (étant rappelé que la séance du CQ est limitée à 2h30)
- réduit à 3 min pour permettre au maximum de s'exprimer,
- limité en nombre d'interventions par sujet (sauf lorsque l'intervenant est invité à apporter davantage d'éclairages).

La bienveillance signifie :

- écouter celui qui parle et ne pas l'interrompre
- respecter les différences de point de vue et ne pas imposer le sien
- tenir compte des différences composant le conseil (âge, genre, CSP...)

METHODOLOGIE DE PRESENTATION DES SUJETS

1. PRESENTATION DU SUJET

Quelle est la problématique ? en 1 phrase

2. LE CONTEXTE

Préciser dans quel contexte s'inscrit le sujet

3. LES ENJEUX

Les risques, les plus-values, les répercussions pour les habitants

4. LA PROPOSITION

Que propose-t-on pour remédier à la problématique?

Elle doit être réalisable

5. L'ECHEANCE

Donner des étapes du projet et de son avancement

6. LE COMPTE RENDU

Le GT ou la Commission chargé.e du sujet fera, si besoin, un bilan ou un point d'étape au CQ sur l'avancement.

Il devra être succinct et clair.

METHODOLOGIE DE PRESENTATION DES SUJETS

CAS PRATIQUE

Partir du cas :

<https://marais-louvre.fr/tous-ces-petits-desagagements-qui-affectent-le-quotidien-des-parisiens>

Chaque Groupe de Travail ou Commission se saisit des éléments qui nourrissent son domaine de travail pour présenter un projet d'amélioration

4 Résumé du Conseil consultatif du Carreau du Temple, par Jacky Morelle

Réunion du 15 septembre 2025

Compte Rendu Comité consultatif du 11 juin 2025

Point 1 : Point sur l'attribution des créneaux associatifs

Point 2 : Point sur la nouvelle dynamique du bar

Point 3 : Charte graphique

Point 4 : Présentation de la programmation 2025-2026

Point 5 : Point sur la norme ISO 20121

1 : Point sur l'attribution des créneaux associatifs

- Toute association ou entreprise souhaitant proposer des cours au Carreau du Temple doit impérativement candidater à la commission d'attribution des créneaux. La dernière instance s'est réunie le 2 avril 2025 afin d'examiner les demandes pour la saison à venir. Cette année, 100 candidatures ont été étudiées, contre 84 lors de la précédente commission, ce qui représente une hausse de près de 20 %. Parmi ces candidatures, 48 étaient des demandes de renouvellement, soit 94 % des structures déjà présentes, et 54 provenaient de nouveaux candidats.
- Les disciplines représentées dans les demandes sont variées : la danse arrive en tête avec 34 propositions, suivie par la relaxation et le bien-être (19), la musique (13), les arts martiaux et sports de combat (11), les sports collectifs (10), le cirque (7) et enfin le théâtre (6). En ce qui concerne l'origine géographique des structures, 35 % des candidatures proviennent de Paris Centre, 44 % du reste de Paris, 15 % de la région Île-de-France et 6 % d'autres régions.
- La commission veille à garantir une répartition équilibrée des disciplines, tout en s'assurant que la programmation s'adresse à tous les âges de la vie, des enfants aux seniors, et à tous les niveaux de pratique, du débutant au confirmé. Une attention particulière est portée à l'inclusivité, notamment à travers des propositions adaptées aux personnes en situation de handicap.

2 : Point sur la nouvelle dynamique du bar

- Un nouveau format est actuellement en phase de test : *un coffee shop est proposé les mercredis après-midi*, à destination des parents, nounous et enfants présents au Carreau du Temple pour les cours. L'objectif est d'offrir un espace de convivialité où ces publics peuvent consommer sur place pendant leur temps d'attente ou à la sortie des activités.
- Sandrina Martins rappelle que le bar n'est pas ouvert tous les soirs, mais principalement lors des grands événements organisés dans la Halle ou en fonction de la programmation de la salle de spectacle.

3 : Charte graphique

- La charte graphique, n'a pas été modifiée depuis l'ouverture du lieu.
- Un nouveau logo sera dévoilé à compter de l'année 2026.
- Ce changement représente un véritable défi pour les graphistes, la charte actuelle étant jugée contraignante dans sa mise en œuvre. L'objectif est de concevoir une identité visuelle qui reflète davantage l'essence du Carreau du Temple, à savoir le mouvement, le corps, et la vitalité artistique du lieu....
- L'ambition est de donner un nouveau souffle à l'image du Carreau du Temple, en cohérence avec sa programmation et ses valeurs...
- Sandrina Martins profite de ce point pour rappeler que le Carreau du Temple est désormais régi par une nouvelle Concession de Service Public (CSP), entrée en vigueur en janvier 2025 pour une durée de cinq ans.

4 : Présentation de la programmation 2025-2026

Sandrina Martins a présenté la programmation de la saison 2025-2026 en soulignant que les grands temps forts du Carreau du Temple sont reconduits. Comme chaque année, l'auditorium accueillera des spectacles de danse contemporaine, et le partenariat avec l'association CinéCaro sera maintenu....

- La saison comprendra 5 projections principales, auxquelles s'ajoutera une sixième séance exceptionnelle, prévue en journée le 10 mars à 14h30, spécifiquement dédiée au jeune public. Il s'agit d'une nouveauté dans la collaboration avec CinéCaro.

Philippe Gaudry, représentant de l'Association des commerçants de la rue de Bretagne, propose de financer un goûter à l'issue de cette projection...

- Dans une volonté de diversification des activités et des ressources, Sandrina Martins évoque l'idée d'organiser une soirée de gala en février 2026, pensée comme un « anti-gala ». Elle souligne que le Comité consultatif du 11 juin 2025 Carreau du Temple joue un rôle de prescripteur dans le paysage culturel, en révélant des artistes qui gagnent ensuite en notoriété. L'idée serait de les réunir à cette occasion. Les membres du comité consultatif accueillent favorablement cette proposition de gala, tout en soulignant la charge de travail que cela pourrait représenter....

5 : Point sur la norme ISO 20121

- La certification ISO 20121 du Carreau du Temple a été officiellement renouvelée en janvier 2025. Cette norme, qui encadre les démarches de développement durable dans le secteur de l'événementiel, évolue également en interne. Une simplification des documents et des processus initiaux a été engagée afin de rendre la démarche plus fluide et accessible pour les équipes. Le Carreau du Temple se fixe lui-même ses propres indicateurs et objectifs, dans une logique d'amélioration continue. Cette autonomie permet d'adapter les priorités aux réalités du terrain tout en maintenant un haut niveau d'exigence.
- Sandrina Martins a souligné que les enjeux environnementaux sont alignés avec les objectifs des Accords de Paris. L'un des axes majeurs est la réduction des émissions de gaz à effet de serre. *À ce jour, le Carreau du Temple a déjà réduit son empreinte carbone de 30 %.* La question de la compensation des émissions restantes est à l'étude.
- L'accessibilité et l'inclusion occupent également une place centrale dans la stratégie ISO 20121. À ce titre, Christophe Teillout informe le comité que des gilets vibrants ont été acquis pour améliorer l'expérience des personnes en situation de handicap auditif. Un test est prévu prochainement avec un public malentendant afin d'évaluer l'efficacité de ce dispositif.
- Le système de rafraîchissement mis en place lors des Jeux Olympiques et Paralympiques pour l'installation du Centre des médias au Carreau du Temple est toujours en place. Il s'agit d'un investissement pérenne financé par la Ville de Paris. Malheureusement il n'est pas entièrement opérationnel. L'équipe technique attend désormais une période de fortes chaleurs pour tester à nouveau son fonctionnement et régler les problèmes techniques.

5 Point sur le planning et le programme de l'année 2025-2026

Réunion du 15 septembre 2025

Le planning et le programme de l'année 2025-2026

- Le calendrier des réunions - à voter
- Les propositions pour les thèmes pour les réunions et les interventions
- Les propositions des lieux pour nos réunions
- Invitation à participer et à gérer les Groupes de travail et les Commissions
- Le Budget d'Investissement 2025
- Les propositions à soumettre pour le vœux de notre conseil

Le calendrier des réunions - à voter

2025 :

13 octobre 2025

10 novembre 2025 ???! beaucoup prendront le pont ?!

8 décembre 2025 ou 15 décembre

À voter en réunion :

En raison du pont du 11 novembre, *nous proposons de reculer la réunion du lundi 10 novembre au 17/11.*

Par conséquent, nous en ferons de même en décembre c.à.d. lundi 15/12 au lieu de lundi 8/12

2026 :

12 janvier 2026

9 février 2026

9 mars 2026

13 avril 2026

11 mai 2026

15 juin 2026

Les propositions de thèmes pour les réunions et les interventions

- Propreté et gestion des déchets
- Cadre Urbain et Végétalisation
- Ecoles, Familles, Handicap
- Mobilités ????

Les propositions des lieux pour nos réunions

- En attente de vos propositions ...

Invitation à participer et à gérer les Groupes de travail et les Commissions

- Mise à jour des GT et Commissions :
 - Fiches
 - Membres et animateurs
 - Organisation

Le Budget d'Investissement

- Achat d'un micro 360° adapté aux réunions
- En attente de vos propositions ...

Les propositions de vœux du CQ-MA à soumettre

- En attente de vos propositions ...

6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 15 septembre 2025

Votez pour le Budget Participatif jusqu'au 23.09.25

https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=projects_mdp&items_per_page=9&fq=localisation_text:Tout Paris&fq=campagne_text:Budget Participatif 2025&q.op=OR&sort_name=9455191_random&sort_order=asc&query=*&mapButton=false

La rentrée à l'école St.Merri-Renard avec de nouveaux

campements



Aujourd'hui, nouvel arrivage avec tente
cette fois

Situation devant la Poste angle rue des Archives et Pastourelle

La rue Pastourelle, dans sa partie qui longe la poste, est dans un état de plus en plus catastrophique :

- Les anciennes bornes de recharge des voitures électriques, inutilisées, sont à l'abandon,
- De nombreux panneaux de Chantier, s'accumulent sans utilité,
- A côté des toilettes publiques, récemment refaites, s'accumulent des matériaux de chantier abandonnés : sac de gravats, morceaux de palette, petit mobilier...
- Cerise sur le gâteau, on nous a installé des cabanes de chantier énorme pour un chantier sis au 68, rue des archives, lesquelles cabanes de chantier auraient pu me semble-t-il, être installées sur le trottoir d'en face longeant l'entreprise orange, sans réel problème



Situation à ce jour :

1/ Déchets de chantier : l'énorme tas de déchets de chantier a été débarrassé après trois semaines environ après de multiples signalements sur DMR. Il y a à nouveau quelques grandes planches provenant de caisses démontées mais en quantité bien moindre

2/ Reste de bornes d'alimentation pour les voitures électriques : malgré plusieurs, signalements sur l'application Dans Ma Rue, j'ai eu pour seule réponse que ces bornes allaient être déconnectées du réseau électrique et qu'elles seraient vraisemblablement changées en 2026 avec le renouvellement de la concession !

Il reste de surcroît quelques panneaux de chantier inutiles stockés pour, je ne sais quelle raison ?

3/ Cabane de chantier pour le chantier du 69, rue des archives : elles sont très massives et très peu utilisées aussi. J'ai discuté avec le chef de chantier qui m'a dit qu'il avait été très étonné de devoir s'installer rue Pastourelle là où il aurait eu suffisamment de place pour s'installer sur le trottoir en face du chantier rue des archives

Changement climatique à Paris Que faire face à l'urgence ?



Passage privé au 61, rue Saint-Denis, Paris 1er

RÉUNION PUBLIQUE
Jeudi 2 octobre 2025
de 18h30 à 21h00
Salle des fêtes de la Mairie de Paris Centre
2 rue Eugène Spuller, Paris 3^e

Présentations d'initiatives citoyennes, témoignages d'habitant.e.s,
éclairages d'expert.e.s en présence d'él.u.e.s de Paris Centre.
Réunion publique à l'initiative de membres de vos conseils de quartier.



Le CQ-MA
soutient
les
initiatives
des
Conseils
de
Quartier
de
Paris
Centre

Renaturer la ville pour s'adapter au changement climatique.

L'adaptation aux changements climatiques, inscrite dans le préambule de l'Accord de Paris signé en 2015 lors de la COP21, doit être comprise comme une transition permanente sur le très long terme.

Pour supporter la fréquence et l'intensité des épisodes caniculaires qui vont fortement augmenter avec des amplitudes de températures extrêmes dès 2030, des stratégies sont à développer dès maintenant.

Paris Centre, du fait de son urbanisme, est particulièrement vulnérable aux pics de chaleur. Il est urgent de s'adapter, de rendre la ville plus résiliente, de préserver la santé des habitants par des espaces végétalisés et arborés, des îlots de fraîcheur urbains de proximité.

**Comment mieux vivre avec la chaleur dans nos quartiers si denses et minéralisés ?
Qu'est-ce que chacun, chacune d'entre nous peut faire qui soit à sa portée ?**

Pour répondre à ces questions, une réunion publique organisée par des membres des conseils de quartier pour les habitants de Paris Centre en présence des élu.e.s de Paris Centre aura lieu **jeudi 2 octobre 2025 de 18h30 à 21h**, dans la salle des fêtes de la Mairie de Paris Centre.

Lors de cette réunion,

- un état des lieux de l'existant sera présenté par les conseils de quartier ;
- des experts diront ce qu'il est possible aux habitant.e.s de faire pour lutter contre les îlots de chaleur.

**Venez nombreuses et nombreux
poser vos questions, apporter vos témoignages.**



Nouvelles Questions à la Mairie :

Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

À voter :



7

Fin de la réunion

Prochaine réunion **lundi 13 octobre 2025**

Réunion du 15 septembre 2025

Prochaine réunion **lundi 13 octobre 2025 à 18h30'**

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
<https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/17/1-presentation-cq-ma-13-01-2025-compresse-2Pxz.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
+33 (0)6 80 63 33 16
- Hamid HASSNAOUI
hamihass25@gmail.com
+33(0)6 09 59 36 14



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 15 septembre 2025

Documents ANNEXES :

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



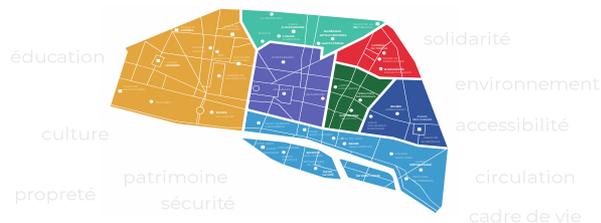
© Laurence Dufos - Novembre 2024

Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-vivre.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Vous avez des idées pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier. Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL de QUARTIER | MARAIS ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



Les Conseils de quartier bénéficient de budgets propres :

- ▣ d'investissement pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ▣ de fonctionnement par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.

Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives se réunit en séance plénière chaque mois autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur MairieParisCentre.paris.fr

Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panonceaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du jardin Anne-Frank.

Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale.
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien.
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste..

Cadre urbain

Le Conseil de quartier demande une réactualisation d'un signallement, précédemment voté en avril 2024, qui concerne le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple, ne respectant pas le Manifeste Parisien.

Le Conseil de quartier demande où en est l'instruction de ce dossier ?



La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signallement auprès de la **direction de l'urbanisme** : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).
Pour le **règlement du PSMV** : <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>



Motion votée par le Conseil de Quartier en avril 2024, concernant la protection des paysages de nos rues :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

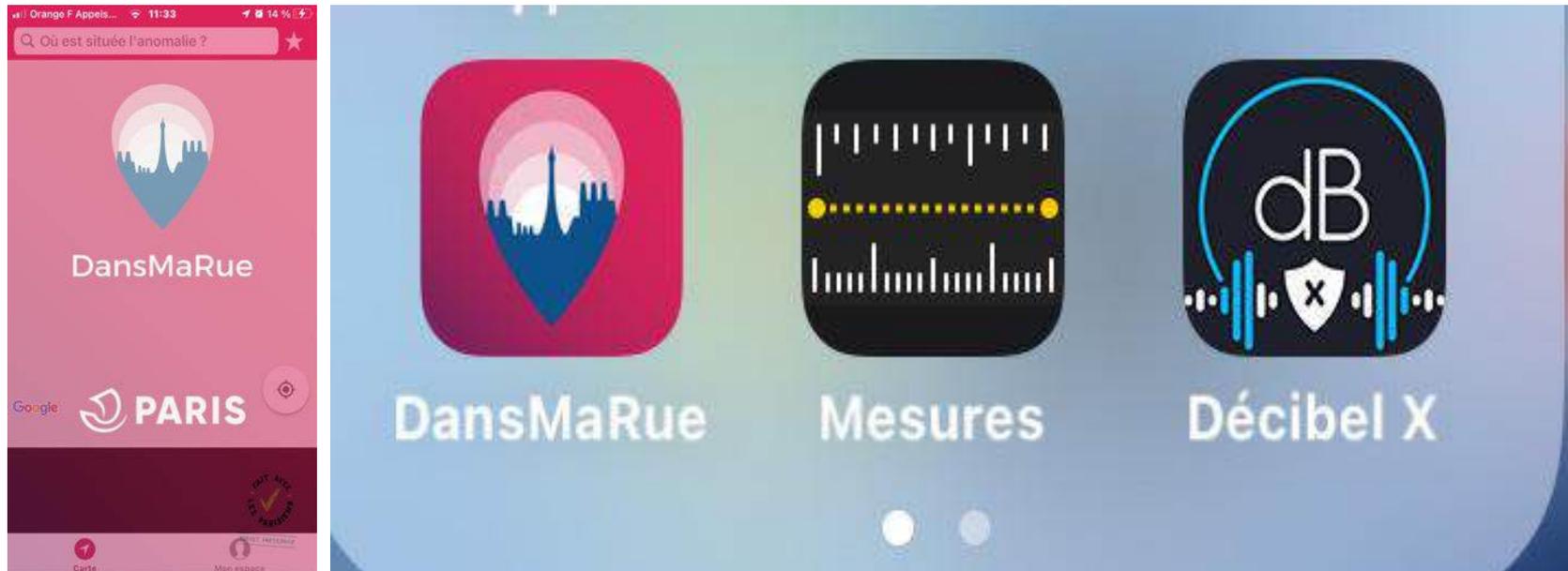
Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Les Applications DMR, Mesures & Décibel

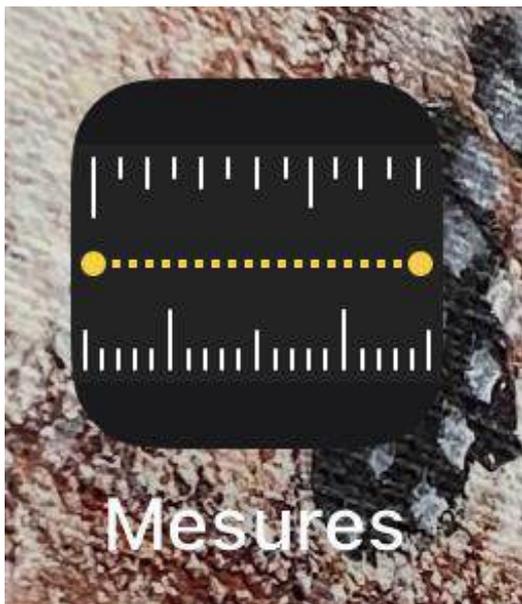
Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



dmr-ma@conseil-de-quartier.fr

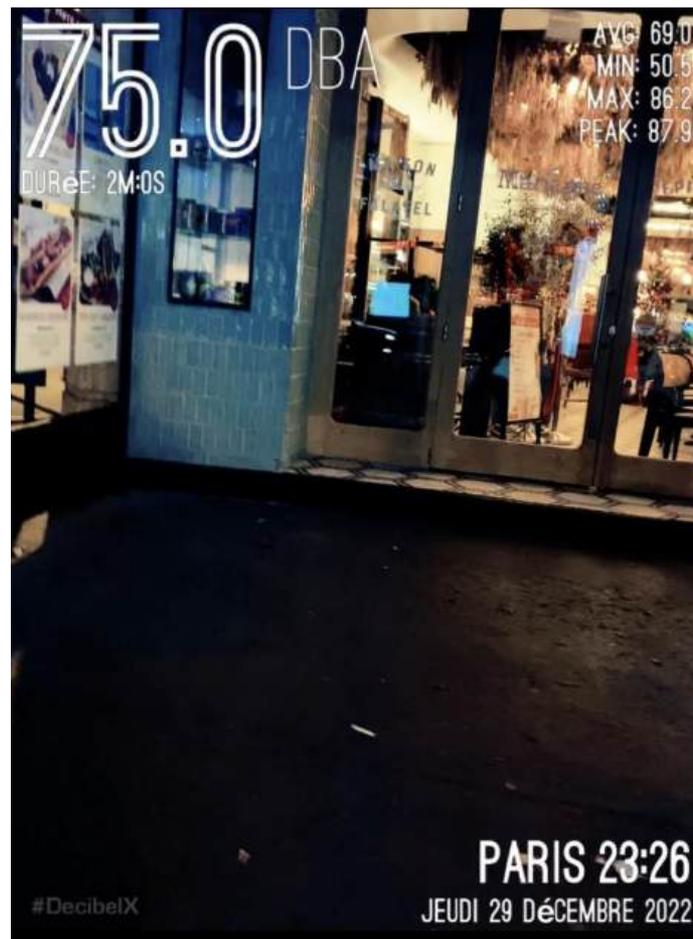
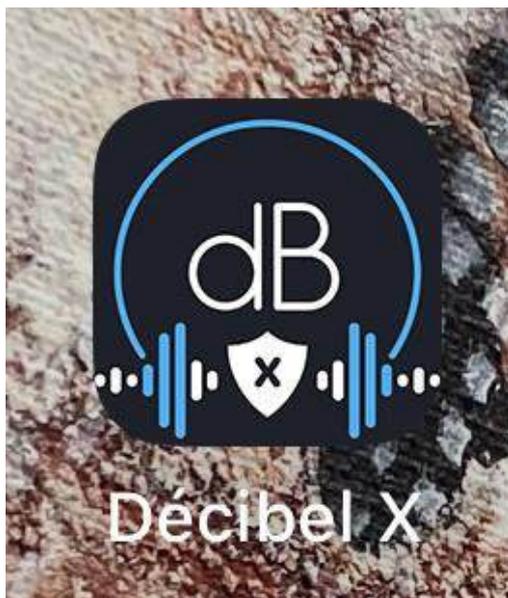
Aides à la déclaration d'un signalement

L'application MESURES



Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X



Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

[**https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800**](https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800)

Vous pouvez également adresser vos idées, inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : [**ma-securite@conseil-de-quartier.fr**](mailto:ma-securite@conseil-de-quartier.fr)

Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024.

Adressée à la Mairie de Paris Centre :

Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !



Bornes déchets alimentaires dans Paris 3 et 4

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :
bande adhésive
sur un module
de biodéchets
indiquant que le
tri est non
conforme

*Une erreur qui exigera
un nouveau tri... ?!*

